temps réel
N°128/08 mardi 9 décembre 2008

Projet Simplifier et Rassembler : la concertation spécifique de projet se poursuit

La concertation spécifique consacrée au projet « Simplifier et Rassembler », qui prévoit la tenue de 6 tables rondes de novembre 2008 à fin janvier 2009 entre la direction et les organisations syndicales, se poursuit.

Cette concertation vise à informer les fédérations syndicales des premières orientations sur l'évolution du fonctionnement de l'entreprise et à recueillir leurs premières réactions.
L'objectif du projet « Simplifier et Rassembler » est la simplification de nos processus, et la « baisse du centre de gravité » de l'entreprise, consistant à déléguer davantage de responsabilités et de marges de manœuvre au niveau le plus adéquat possible, pour permettre à l'entreprise d'être plus réactive face aux attentes de ses clients.

- **La Table Ronde du 25 novembre 2008 :**

La table ronde du 25 novembre a été consacrée à l'évolution des fonctions centrales et de siège – principalement Finances et RH – ainsi qu'à un premier retour d'expérience sur l'intégration industrielle du fret.

La fonction Stratégie-Finances :
Plusieurs missions « régaliennes » de l'entreprise resteront assurées, comme aujourd'hui, en central. Il s'agit notamment des fonctions ayant trait au pilotage stratégique, à la définition des politiques d'entreprise, à l'analyse et à la maîtrise des risques, à l'allocation des ressources financières. Certaines missions actuellement assurées en central pourraient être maintenues sous la forme de services mutualisés, réalisés au service des branches. Par ailleurs, les branches seront de plus en plus responsabilisées sur la gestion et l'organisation de leurs moyens de production, ainsi que sur l'atteinte de leurs résultats.
La réflexion se poursuit, entre le « corporate » et les branches, afin de préciser la répartition des responsabilités et de mettre en oeuvre, progressivement, les axes concrets de simplification qui auront été retenus.

La fonction Ressources Humaines
La fonction Ressources Humaines contribue à la cohésion d'entreprise, assure la gestion et le développement des personnels sur la base de principes communs à l'ensemble de l'entreprise et facilite la coopération entre les branches. Tout en se concentrant sur des missions de pilotage transverse, la DRH regroupera progressivement l'ensemble des « services partagés » de la fonction au sein d'une entité unique (gestion administrative et paye, prestations familiales, assistance informatique, action sociale…).

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Directeur de la publication : Bernard Emsellem
temps.reel@siege.sncf.fr
Temps réel est accessible sur intranet
Les infos-la radio : 57 48 02 ou 08 05 90 51 51

Parallèlement, les branches seront amenées à décliner les politiques d'entreprise et à piloter directement certains processus clefs de la gestion des ressources humaines (recrutement et intégration, formation et développement des compétences…).

Les organisations syndicales ont mis l'accent sur la nécessité de maintenir des fonctions transverses fortes et intégrées. Elles ont exprimé leur crainte qu'un transfert trop important aux branches de fonctions aujourd'hui mutualisées n'accroisse la charge de travail des dirigeants de proximité.

Premier retour d'expérience sur l'intégration industrielle du fret
L'intégration industrielle du fret est en place depuis le début de l'automne. Elle a consisté à rassembler, sous l'autorité des cinq directeurs des régions fret, l'ensemble des acteurs participant à la production : les unités exploitation, les unités traction, les unités convoi ainsi que les missions fonctionnelles auparavant assurées par les régions et établissements.
A ce stade, plusieurs progrès peuvent être mis en évidence sur notre proximité aux clients, la veille auprès des acteurs économiques locaux, le management de la sécurité, la qualité de production et la réactivité, ainsi que la maîtrise des coûts.

Des réserves ont été exprimées par les OS sur ce retour d'expérience qui, selon certaines, manque de recul dans le temps et d'indicateurs probants.

- **Table ronde du 4 décembre 2008, consacrée aux branches Infrastructure et VFE**

Evolution de l'Infra :
La branche Infrastructure poursuit l'industrialisation de sa production entamée depuis 2007 avec les Projets Régionaux Infra 2010, indispensable pour améliorer ses performances techniques, industrielles et managériales, pour contribuer à la satisfaction des clients ferroviaires, et pour redresser sa situation économique.
Ces principes présideront aux évolutions de ses trois grands métiers qui s'inscrivent dans un contexte et avec des trajectoires différentes : la maintenance et les travaux, l'exploitation et l'ingénierie.
- pour la maintenance et les travaux (35000 agents), elle s'organiserait en 3 territoires Nord Est, Atlantique et Sud Est, chacun en charge de coordonner et de superviser la production par axe et d'apporter une assistance technique aux établissements territoriaux. L'objectif est d'élever et de renforcer les responsabilités des établissements en leur confiant une partie des compétences et des missions exercées aujourd'hui par les Directions Déléguées Infrastructure.
- la direction de l'Infra Exploitation (14400 agents), piloterait les « EIC » (Etablissements Infra Circulation) construits sur les périmètres des COGC (centre opérationnel de gestion des circulations) actuels et autour des actuelles UO (Unité Opérationnelle) circulation, des COGC et des Bureaux Horaires.
- la direction de l'ingénierie (5400 agents) regrouperait l'ensemble des Pôles Régionaux Ingénierie, eux-mêmes rattachés hiérarchiquement aux centres d'ingénierie.

Ainsi, pour les 3 grands métiers, les lignes hiérarchiques et fonctionnelles seront ramenées dans une même ligne managériale.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Directeur de la publication : Bernard Emsellem
temps.reel@siege.sncf.fr
Temps réel est accessible sur intranet
Les infos-la radio : 57 48 02 ou 08 05 90 51 51

La Branche travaille à simplifier, en liaison avec les Directions Régionales Infrastructure et les établissements, plusieurs processus clefs : préparation et exécution du budget, planification de la production, gestion des approvisionnements, gestion des capacités de travaux, etc.

Les débats ont largement porté sur les transformations en cours à l'Infra, et sur les modes de production nouveaux qu'elles induisent. Un « modèle social », en regard du nouveau modèle économique, a été demandé par certaines organisations syndicales.

Evolution de VFE : "TGV&Co : gagnons la préférence" :
Dans un contexte d'ouverture à la concurrence dès 2010, l'enjeu pour VFE est d'assurer son développement sur le marché de la grande vitesse et de la longue distance en France et en Europe.
Cela nous demande de gagner en réactivité, de nous rapprocher dans nos modes de fonctionnement et de production du voyage de nos clients et de donner des responsabilités plus grandes sur le terrain.
VFE envisage de s'organiser autour de cinq axes (les axes TGV Nord, Est, Atlantique et Sud-Est et l'axe Corail), correspondant à des logiques de marchés différenciés, responsabilisés sur la sécurité, la qualité du service produit et les résultats économiques.

Ces axes auraient en charge, avec les établissements vente organisés en miroir, l'intégralité de la chaîne de service et de l'information des clients. Ils assureraient le management direct des équipes (traction, trains, escale) et travailleraient de manière intégrée avec les établissements Matériel pour optimiser l'utilisation du parc et sa qualité.

Au plan européen, la branche s'appuiera sur le développement des logiques de coopération qui ont montré toute leur efficacité et se prépare dans le même temps à déployer des offres en propre.
Par ailleurs, une entité « Gares multimodales » serait créée dès janvier 2009 pour garantir la prise en charge équitable des nouveaux entrants.

Les débats ont porté sur les risques de cloisonnement accru entre activités voyageurs, tandis que des craintes se sont exprimées sur le maintien du haut niveau de sécurité garanti jusqu'alors. L'avenir des métiers reste une préoccupation majeure pour les OS.

La prochaine table ronde est prévue le 18 décembre. Elle portera sur le nouveau contrat social et sur la présence territoriale.
La table ronde suivante, organisée avec VFE, Proximités et les représentants des Métiers, sera dédiée aux métiers voyageurs (7 janvier).

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Directeur de la publication : Bernard Emsellem
temps.reel@siege.sncf.fr
Temps réel est accessible sur intranet
Les infos-la radio : 57 48 02 ou 08 05 90 51 51